



CARACTERISTIQUES VOSGES CLASSIC RALLYE



Document à conserver

Les **22-23-24 juin 2018** la **8^{ème}** édition du **VOSGES CLASSIC RALLYE**, toute l'équipe d'**OSCAR RACING** sera heureuse de vous accueillir . Beaucoup d'entre vous connaissent déjà notre manifestation, nous sommes toujours désireux d'y apporter de nouvelles améliorations. Néanmoins notre bonne volonté est tributaire de certains impératifs, du quotidien des habitants, des commerçants, et des arrêtés de circulation C'est pourquoi nous vous demandons de **bien respecter les consignes** indiquées dans ce document.

LA SECURITE

Le **VOSGES CLASSIC RALLYE** se déroule sur des routes **ouvertes** à la circulation, il est impératif de **RESPECTER** le code de la route mais aussi les règles **imposées** par l'organisation.

Le **VOSGES CLASSIC RALLYE** vous fera découvrir les belles routes du département des **Vosges** et du **Haut-Rhin**.

En cette période de l'année elles sont empruntées par de nombreux cyclistes ou motards. Donc nous devons redoubler **de vigilance**.

Chaque participant **doit avoir à l'esprit** qu'il est de plus en plus difficile d'organiser ce genre de manifestation. Les autorisations Préfectorales, de l'Office Nationale des Forêts, de Natura 2000 sont de plus en plus **contraignantes** et souvent difficiles à obtenir.

Dans chaque étape des contrôles **inopinés** de « **COMPORTEMENT** » seront effectués aux endroits « **dangereux** » soit par l'organisation, la Police Municipale ou Communale ou quelques fois par des agents de l'O.N.F.

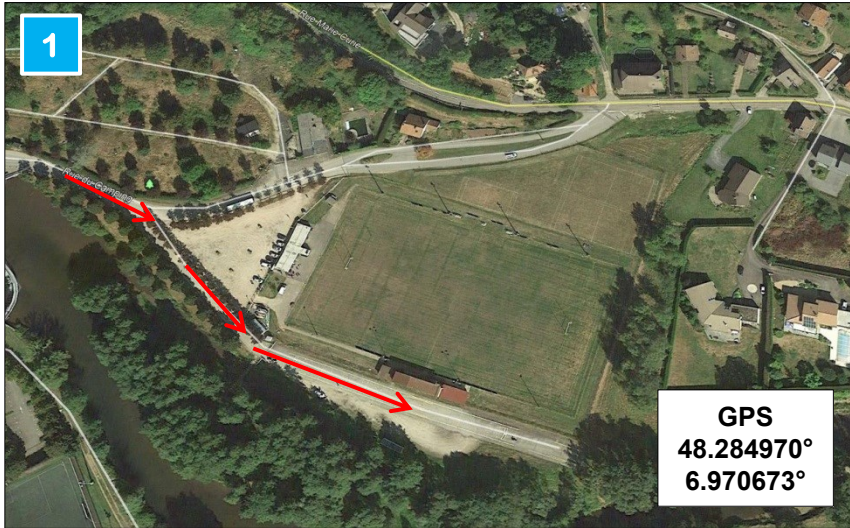
Pour cette édition OSCAR RACING utilisera un système de localisation par G.P.S qui nous donnera en direct et enregistrera pour chaque véhicule sa position, sa vitesse, les contrôles de passages et les points chronos dans les zones de régularité (Z.R), tout ceci en instantané

Si des **Participants se permettaient** de ne pas **RESPECTER** notre règlement, nous serions dans l'obligation **d'exclure immédiatement** les équipages contrevenants.

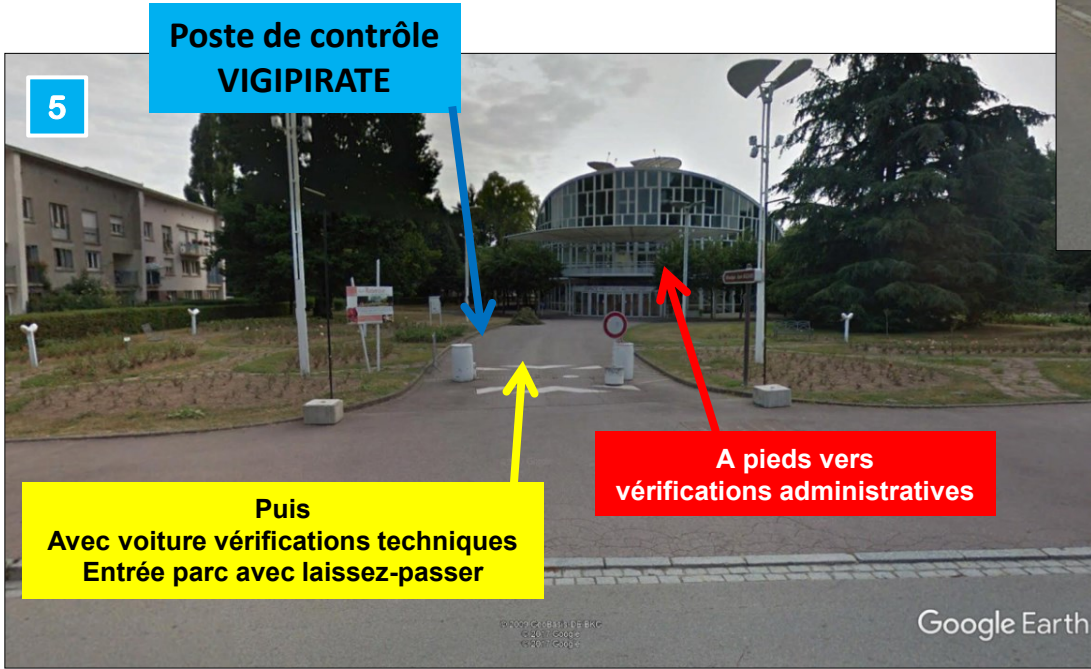
Lors des éditions précédentes, la bonne réputation d'Oscar Racing a permis à certains participants de bénéficier de l'indulgence de la Police ou de la Gendarmerie qui ont constaté des non respects du Code de la Route, en particulier des excès de vitesse.

Vous restez entièrement responsable de votre comportement, nous ne pouvons pas vous garantir l'impunité.

CHEMINEMENT DES PARTICIPANTS le Vendredi 22 juin 2018



1. Mettre votre remorque au parc prévu derrière Stade de Rugby (piste auto école camion)
2. Faire votre étalonnage (voir page 9)
3. Faire votre plein de carburant
4. Vous rendre sur la place Brozoufland
5. A pieds vous rendre ai PC Course pour vérifications administratives
6. Reprendre votre véhicule puis vous rendre vérifications techniques (voir page suivante)

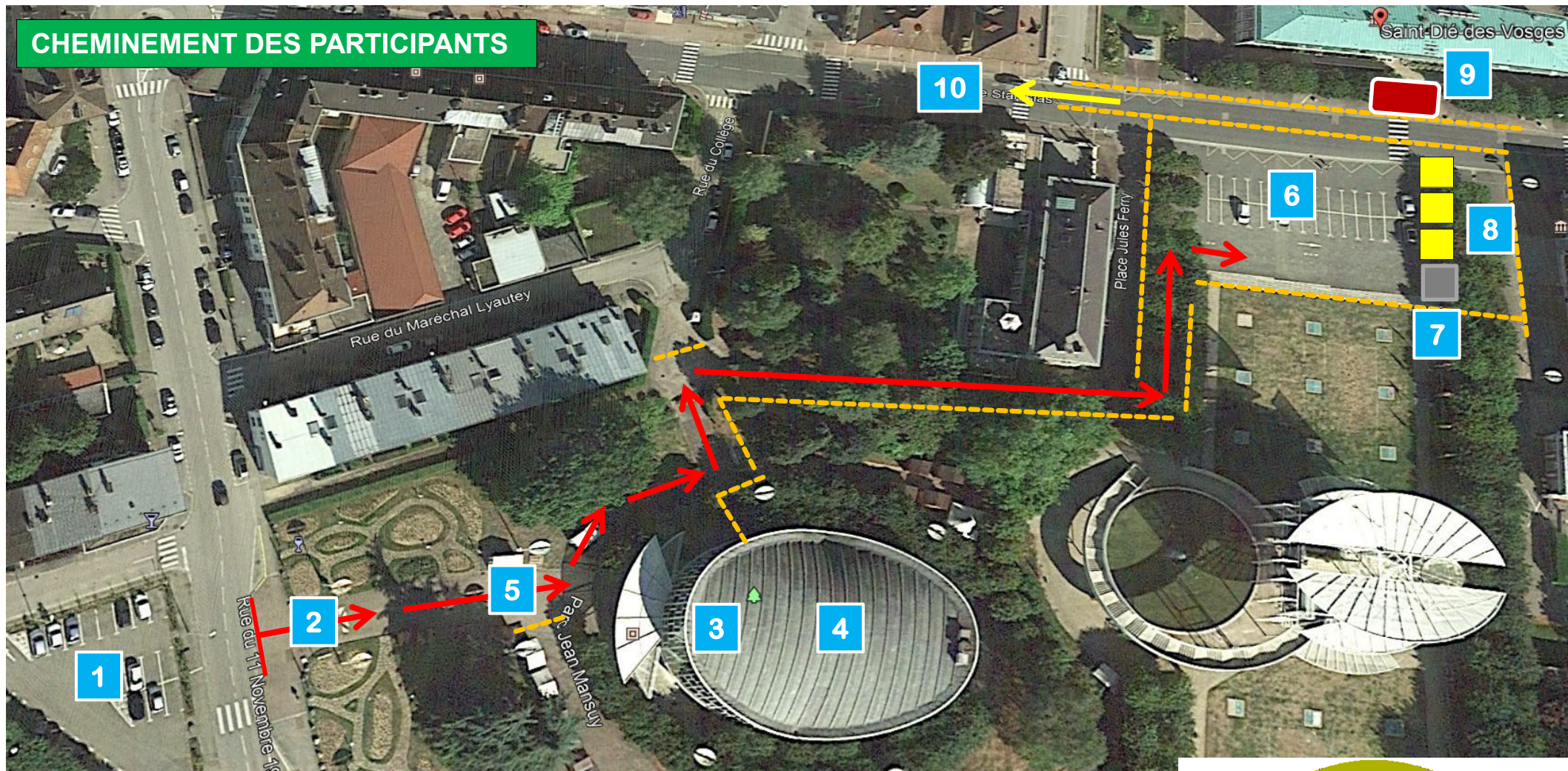


ATTENTION :
Le stationnement des remorques est interdit dans le centre ville de Saint-Dié-Des-Vosges et surtout à proximité du Parc de Départ et d'Arrivée. (Place Jules Ferry)
Stationnement interdit aux véhicules **non participants** sur le parking de la place Brozoufland
La Police Nationale & Municipale feront **évacuer** les remorques et voitures et **pénaliseront** le propriétaire.

**LE VENDREDI APRES VERIFICATIONS TECHNIQUES
ENTREE AU PARC POUR DEPART PROLOGUE
INTERDIT SORTIE VEHICULE**

Prévoyez bien de faire votre étalonnage et plein de carburant avant de passer aux vérifications techniques

CHEMINEMENT DES PARTICIPANTS



- 1 Stationnement voitures avant vérifications parking Place du BROZOUFLAND (**uniquement le vendredi**)
- 2 Entrée des voitures vérifications techniques & des départs parc (vendredi, samedi, dimanche) →
- 3 Vérifications administratives & PC course & toilettes au rez-de-chaussée Espace Mitterrand
- 4 Repas samedi soir & dimanche midi (Etage Espace Mitterrand)
- 5 Stikage numéros par Oscar Racing & pose G.P.S dans voitures
- 6 Parc départs & arrivées
- 7 Buvette ■
- 8 Chapiteaux buvette ■
- 9 Podium départs & arrivées ■
- 10 Sens départs des étapes →
- Barrières - - - - -



PROGRAMME

Vendredi 22 juin : Vérifications Administratives & Techniques de 9h00 à 19h00 Espace François Mitterrand GPS 48.286409° / 6.945092°
Départ **Prologue** 1er ouvreur 12 h 45 / 1ère Voiture 13 h15 suivant présentation au Parc Départ
Arrivée **Prologue** 1er ouvreur 17h15 / 1ère Voiture 17h45 Place Jules Ferry

**Plus aucun départ Prologue
à partir de 16h00**

Samedi 23 juin : Vérifications Administratives & Techniques de 7h00 à 7h30 Espace François Mitterrand G.P.S 48.286409° / 6.945092°
Départ **Etape 1** 1er ouvreur 7 h 00 / 1ère Voiture 7 h 40 suivant ordre des numéros
Arrivée **Etape 1** 1er ouvreur 11 h 30 / 1ère Voiture 12 h 10

Départ **Etape 2** 1er ouvreur 13 h 00 / 1ère Voiture 13 h 40 suivant l'ordre des numéros
Arrivée **Etape 2** 1er ouvreur 17 h 10 / 1ère Voiture 17 h 40
20 h 15 Dîner Espace François Mitterrand

Dimanche 24 juin : Départ **Etape 3** 1er ouvreur 7 h 00 / 1ère Voiture 7 h 40 suivant l'ordre des numéros
Arrivée **Etape 3** 1er ouvreur 11 h 00 / 1ère Voiture 11 h 40
13 h15 Dîner Espace François Mitterrand et remise des prix

**Après chaque arrivée à SAINT DIE DES VOSGES
Vous pouvez disposer de votre véhicule**



**Parc des Départs & Arrivées
Place Jules Ferry**



**Départs & Arrivées
Place Jules Ferry
G.P.S
48.287277° / 6.947652°**

RAPPELS SECURITE (obligations autorisations)



Saint-Dié-des-Vosges

Au cœur du sport

ENTREE PARC DEPART

Vendredi = Stationner votre voiture utilisée uniquement pour le Vosges Classic place BROZOUFLAND (photo 4)

Rendez-vous à pieds aux vérifications administratives

Puis **avec** votre voiture et votre **Laissez-Passer** rendez-vous aux vérifications techniques, stikage et pose G.P.S

Puis accès au parc de départ

ATTENTION INTERDICTION DE SORTIR DU PARC DEPART APRES VERIFICATIONS (accès fermés)

Samedi = Entrée unique idem vérifications techniques en **présentant votre Laissez-Passer** pose & vérifications G.P.S

Dimanche = Entrée unique idem vérifications techniques en **présentant votre Laissez-Passer** vérifications G.P.S



ENTREE LIEUX DES REPAS ou AUTRES RESTAURATIONS

Chaque participant devra dès les **vérifications techniques** mettre **IMPERATIVEMENT** son bracelet

Sans bracelet = Accès refusé

Nous serons **intransigeants** sur ce point



CIRCUIT GEOPARC (Challenge Batteries BANNER)

Pour participer à cette épreuve, un **obligation** casque pour le pilote et le copilote

Refus de départ en cas d'oubli



GARDIENNAGE DES VOITURES SUR PARC

Vous pouvez laisser garer votre voiture pour la nuit sur le Parc des départs & arrivées (avec **avis** des commissaires pour l'emplacement)

Cette place est sous surveillance vidéo

Aucune dégradation enregistrée dans les 7 dernières éditions, mais Oscar Racing et La Ville de Saint-Dié-Des-Vosges **se dégagent de toutes responsabilités.**



LE BRACELET VOUS DONNE LES POSSIBILITES



- Vendredi** après passage vérifications administratives et techniques et mise en parc
Café & brioche (buvette)
- Samedi** avant départ étape
Café & brioche (buvette)
- Dimanche** avant départ étape
Café & brioche (buvette)



**FAISANT SUITE A QUELQUES ABUS PAR LE PASSE
DES CONTRÔLES SERONT EFFECTUES
NOUS VOUS DEMANDONS DE RESPECTER
CETTE OBLIGATION.
NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE
COMPREHENSION**

- Samedi** arrivée Etape N° 1
Déjeuner participants + (réservation des accompagnants)
- Samedi** arrivée Etape N° 2
Dîner participants + (réservation des accompagnants)
- Dimanche** Arrivée Etape N° 3
Déjeuner remise des Prix participants + (réservation des accompagnants)

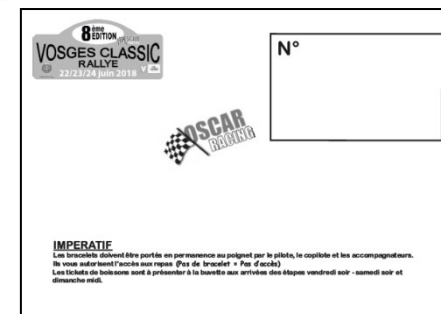
DANS VOTRE ENVELOPPE

Remise lors des vérifications administratives

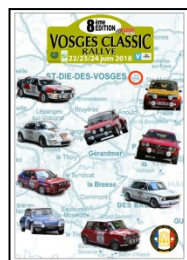
*Pour votre ou vos accompagnant (s)
Une enveloppe similaire sera jointe*

Vous y trouverez :

- 2 Bracelets pour Pilote & Copilote
- 2 Autocollants « Souvenir»
- 2 Tickets boissons pour arrivée du Vendredi
- 2 Tickets boissons pour arrivée du Samedi soir
- 2 Tickets de boissons pour arrivée du Dimanche



DANS VOTRE SAC



Vous y trouverez :

- 2 Plaques de portières (collage effectué par les membres d'OSCAR RACING)
- 1 Numéro de pare-brise (collage effectué par les membres d'OSCAR RACING)
- 2 Plaques Rallyes (avant et arrière) (pose par vous-même)
- Plaquettes du Vosges Classic Rallye
- Divers documents





Union des Clubs, Musées
et Professionnels
des Véhicules Anciens
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue
d'Utilité Publique
par décret
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

ASSOCIATION OSCAR RACING
Monsieur CONREAU Jean
17 Rue Georges Minette
88100 REMOMEIX

N° Affiliation : MM 1362

Boulogne Billancourt, le 24 Octobre 2017

Monsieur Le Président,

Vous avez bien voulu nous communiquer le règlement de votre manifestation historique
« VOSGES CLASSIC RALLYE » qui se déroulera du :

VENDREDI 22 JUIN AU DIMANCHE 24 JUIN 2018.

Ce règlement est conforme au règlement type C de la FFVE pour les manifestations historiques.

Vous nous avez également adressé votre engagement afin de respecter, en votre nom personnel et au nom
de l'association organisatrice, la Charte FFVE des manifestations historiques de type C

Au vu de ces pièces, nous délivrons à la randonnée « VOSGES CLASSIC RALLYE »
L'agrément FFVE numéro C18-001

Pour vous aider dans la préparation de votre randonnée, vous trouverez sur le site de la Fédération
(rubrique « manifestations ») les documents suivants :

- La lettre type que vous prendrez soin d'adresser, un mois avant votre randonnée, au Maire de chacune
des communes concernées.
- La liste des coordinateurs manifestations.

Nous vous rappelons que la FFVE, se réserve le droit, d'envoyer éventuellement un observateur.

Souhaitant un plein succès à votre manifestation historique, nous vous prions de croire, Monsieur le
Président, à nos sentiments cordialement dévoués.

Michel CLIN
Vice-Président Manifestations

Yvon GASCOIN
Chargé Manifestations

Union des Clubs et Musées de Véhicules Anciens de France affiliée à la F.I.V.A.
Siège à Paris - F.F.V.E. - B.P. 40068 - 92105 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex
Tél. 01 46 21 94 70 - Télécopie 01 46 21 94 99 - secretariat@ffve.org - www.ffve.org



Union des Clubs, Musées
et Professionnels
des Véhicules Anciens
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue
d'Utilité Publique
par décret
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

Charte 2017/2018 des Randonnées Historiques FFVE (Type C)

La Fédération Française des Véhicules d'Époque, reconnue d'utilité publique, a pour mission d'assurer la défense et la préservation
du patrimoine historique automobile français. Elle attribue un agrément aux randonnées historiques organisées conformément aux
principes de la présente Charte.

I. Les randonnées historiques organisées sous agrément de la FFVE ne sont en aucun cas des épreuves sportives.

Elles ont pour finalité de permettre à des collectionneurs de véhicules d'époque de faire rouler leurs véhicules dans des conditions
de sécurité optimales et de mettre en valeur, en le faisant vivre, le patrimoine industriel que constituent ces véhicules. Elles
favorisent aussi la découverte du patrimoine paysager, architectural, culturel et historique de nos régions.

Les randonnées historiques FFVE sont organisées de façon à ce que chaque participant, quel que soit l'âge et la cylindrée de son
véhicule, puisse effectuer le tracé dans de bonnes conditions de sécurité.

Elles se déroulent sur route ouverte, dans le respect du Code de la route, avec le souci de ne pas perturber la circulation des autres
usagers de la route ni la tranquillité des riverains. Le départ des participants est échelonné de façon à ne pas gêner le trafic routier.

II. Les randonnées historiques FFVE peuvent utiliser divers types de livre de route : navigation, cartographie, régularité, ou une combinaison d'entre eux.

Elles peuvent donner lieu à un classement, basé principalement sur le respect du bon itinéraire. Un coefficient d'âge doit être prévu
pour favoriser les véhicules les plus anciens.

Des relevés de temps de passage peuvent être effectués. Ils ont pour but d'assurer un déroulement régulier de la randonnée, en
évitant que les véhicules ne roulent en convoi ou à une allure excessive. Les relevés de temps de passage sont un élément de
sécurité de la randonnée, et en aucun cas un critère sportif d'évaluation. Ceux pris sans l'arrêt du véhicule doivent être situés en
dehors des zones habitées. Le temps n'est qu'un élément subsidiaire pour le classement des participants. Lorsque c'est le cas,
l'avance est au moins deux fois plus pénalisée que le retard.

III. Pour obtenir un agrément FFVE, les organisateurs de randonnées historiques doivent adresser au siège de la FFVE, trois mois au moins avant la date de leur randonnée, un dossier comprenant le règlement de leur randonnée, et l'engagement écrit du président de l'association organisatrice de se conformer aux principes de la présente Charte. La réponse de la FFVE leur est communiquée dans les quinze jours.

Les maires de toutes les communes traversées doivent être prévenus par écrit du passage de la randonnée historique un mois à
l'avance.

Le règlement de la manifestation doit être conforme au règlement type FFVE des manifestations de type C. Les modalités détaillées
d'application de la présente Charte (règlement type, conditions de délivrance de l'agrément FFVE, sanctions en cas de non-respect
de la Charte, assurances...) sont arrêtées par le Conseil d'administration de la FFVE, sur proposition de la commission
Manifestations.

Je, soussigné, Président de l'Association OSCAR RACING, m'engage à respecter les termes de
la présente Charte pour l'organisation de la Randonnée Historique dénommée : VOSGES CLASSIC RALLYE
et à apposer le logo de la FFVE sur les plaques et la communication de la manifestation.

Nom

CONREAU

Prénoms


Jean

Signature et cachet du Club

OSCAR RACING
17 Rue Georges Minette
88100 REMOMEIX
00.33. 607.450.892


Union des Clubs et Musées de Véhicules Anciens de France affiliée à la F.I.V.A.
Siège à Paris - F.F.V.E. - B.P. 40068 - 92105 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex
Tél. 01 46 21 94 70 - Télécopie 01 46 21 94 99 - secretariat@ffve.org - www.ffve.org

FICHE DE CONTRÔLE SUR 1^{ère} PAGE ROAD BOOK




8^{ème} EDITION
VOSGES CLASSIC RALLYE
22/23/24 juin 2018

Equipage
N°



ETAPE 1 & 2

Samedi 23 juin 2018



SAINT-DIE-DES-VOSGES - VENTRON ERMITAGE 176,588 km
VENTRON ERMITAGE - SAINT-DIE-DES-VOSGES 148,573 km

ROAD BOOK A RENDRE AU C.H N° 4

ROAD BOOK

Rappel : Retard ou Avance au C.H d'Arrivée 10 Points / Minute	POINTAGE	
ETAPE N°1 4 h 30 mn	Heure	Minute
C.H N°1 DEPART SAINT DIE		
C.H N°2 ARRIVEE ERMITAGE		
Retard ou Avance C.H		

Pénalités temps

ROAD BOOK

Rappel : Retard ou Avance au C.H d'arrivée 10 Points / Minute	POINTAGE	
ETAPE N°2 4 h 00 mn	Heure	Minute
C.H N°3 DEPART ERMITAGE		
C.H N°4 ARRIVEE SAINT DIE		
Retard ou Avance C.H		

Pénalités temps

EN CAS D'ERREUR DE PARCOURS DANS UNE Z.R, LES VITESSES INDIQUEES POUR LA TRAVERSEE
DES VILLAGES DOIVENT ETRE RESPECTEES SINON EXCLUSION IMMEDIATE.
TOUTS LES VILLAGES TRAVERSES SERONT SOUS CONTRÔLES DE VITESSE G.P.S

Pour des raisons de simplification la fiche de contrôle **est intégrée** à la **1^{ère} page** des road books.

Les heures des départs et des arrivées seront notées par les commissaires

Nous vous rappelons que les contrôles de passage (C.P) sont effectués par la géolocalisation

Aux C.H d'arrivées à Saint-Dié-Des-Vosges les road books seront remis aux commissaires qui inscriront votre heure d'arrivée

Votre fiche de contrôle (heure) sera donc remplie par les commissaires

PENALITES

Par seconde d'avance ou de retard dans une Zone de Régularité (Z.R) :.....	1 point
Alerte par dépassement vitesse par G.P.S hors Zone de Régularité :.....	50 points
Absence de temps dans un contrôle (balise G.P.S) dans une Zone de Régularité (Z.R) :.....	200 points
Contrôle de Passage manqué (C.P) (Point GPS).....	100 points

Vendredi 22 juin 2018 PROLOGUE

SAINT-DIE-DES-VOSGES / SAINT-DIE-DES-VOSGES 164,278 km - Temps accordé 4h15 - Moyenne générale 38,65 Km/h

REFERENCES	DISTANCE (Km)	NOMBRE MOYENNE	NOMBRE POINT CHRONO	CONTRÔLE DE PASSAGE (C.P)	ALERTE G.P.S VITESSE	DENIVELE POSITIF MONTEE	DENIVELE NEGATIF DESCENTE
SECTEUR 1	2,310	0	0	0	continu	12 m	0 m
Z.R 1	12,703	7	17	0	continu	147 m	118 m
SECTEUR 2	21,419	0	0	1	1	503 m	353 m
Z.R 2	9,033	3	15	0	continu	364 m	184 m
SECTEUR 3	15,180	0	0	0	continu	163 m	377 m
Z.R 3	14,126	4	13	0	continu	314 m	443 m
SECTEUR 4	27,699	0	0	1	1	565 m	198 m
Z.R 4	26,320	11	19	0	continu	664 m	385 m
SECTEUR 5	3,170	0	0	0	continu	0 m	49 m
Z.R 5	16,842	5	17	0	continu	139 m	620 m
SECTEUR 6	15,476	0	0	1	continu	53 m	197 m
TOTAUX	164,278	30	81	3	2	2924 m	2924 m

Samedi 23 juin 2018 **ETAPE 1**

SAINT-DIE-DES-VOSGES / ERMITAGE VENTRON 176,588 km - Temps accordé 4h30 - Moyenne générale 39,24 Km/h

REFERENCES	DISTANCE (Km)	NOMBRE MOYENNE	NOMBRE POINT CHRONO	CONTRÔLE DE PASSAGE (C.P)	ALERTE G.P.S VITESSE	DENIVELE POSITIF MONTEE	DENIVELE NEGATIF DESCENTE
SECTEUR 1	16,445	0	0	0	continu	150 m	0 m
Z.R 1	17,513	12	19	0	continu	467 m	285 m
SECTEUR 2	7,896	0	0	0	1	77 m	117 m
Z.R 2	13,735	4	15	0	continu	248 m	59 m
SECTEUR 3	4,129	0	0	1	continu	0 m	63 m
Z.R 3	18,022	6	19	0	continu	530 m	360 m
SECTEUR 4	32,156	0	0	0	continu	137 m	638 m
Z.R 4	12,184	4	19	0	continu	392 m	282 m
SECTEUR 5	11,397	0	0	0	continu	110 m	53 m
Z.R 5	7,628	3	15	0	continu	139 m	620 m
SECTEUR 6	21,423	0	0	1	continu	311 m	618 m
ZR 6	13,855	8	19	0	continu	456 m	256 m
SECTEUR 7	0,205	0	0	0	continu	18 m	0 m
TOTAUX	176,588	37	106	2	2	3035 m	3351 m

Samedi 23 juin 2018 **ETAPE 2**

ERMITAGE VENTRON / SAINT-DIE-DES-VOSGES 148,573 km - Temps accordé 4h00 - Moyenne générale 37,14 Km/h

REFERENCES	DISTANCES (Km)	NOMBRE MOYENNES	NOMBRE POINTS CHRONO	CONTRÔLES DE PASSAGE (C.P)	ALERTES G.P.S VITESSE	DENIVELE POSITIF MONTEE	DENIVELE NEGATIF DESCENTE
SECTEUR 8	13,183	0	0	0	continu	74 m	345 m
Z.R 7	5,998	3	13	0	continu	291 m	152 m
SECTEUR 9	7,486	0	0	0	continu	250 m	52 m
Z.R 8	35,444	13	19	0	continu	850 m	112 m
SECTEUR 10	16,373	0	0	1	continu	168 m	259 m
Z.R 9	16,749	8	19	0	continu	175 m	256 m
SECTEUR 11	10,898	0	0	1	1	62 m	31 m
Z.R 10	31,925	10	19	0	continu	168 m	259 m
SECTEUR 12	10,091	0	0	1	continu	6 m	262 m
TOTAUX	148,573	34	70	3	1	2044 m	1728 m

Dimanche 24 juin 2018 ETAPE 3

SAINT-DIE-DES-VOSGES / SAINT-DIE-DES-VOSGES 124,236 km - Temps accordé 4h00 - Moyenne générale 31,06 Km/h

REFERENCES	DISTANCE (Km)	NOMBRE MOYENNE	NOMBRE POINT CHRONO	CONTRÔLE DE PASSAGE (C.P)	ALERTE G.P.S VITESSE	DENIVELE POSITIF MONTEE	DENIVELE NEGATIF DESCENTE
SECTEUR 13	4,136	0	0	0	continu	0 m	5m
CIRCUIT	8,621	1	7	0	continu	0 m	7 m
SECTEUR 14	5,939	0	0	0	continu	104 m	0 m
Z.R 11	23,411	13	19	0	continu	360 m	249 m
Z.R 12	36,763	17	19	0	continu	440 m	523 m
SECTEUR 15	11,811	0	0	1	continu	37 m	137 m
Z.R 13	12,013	7	16	0	continu	156 m	118 m
SECTEUR 16	21,542	0	0	2	continu	108 m	166 m
TOTAUX	124,236	38	61	3	0	1205 m	1205 m

RECAPITULATIF

REFERENCES	DISTANCES (Km)	DISTANCES Z.R (km)	NOMBRE MOYENNES	NOMBRE POINTS CHRONO	CONTRÔLES DE PASSAGE (C.P)	ALERTES G.P.S VITESSE	DENIVELE POSITIF MONTEE	DENIVELE NEGATIF DESCENTE
PROLOGUE	164,278	79,024	30	81	3	2	2924 m	2924 m
ETAPE 1	176,588	82,937	37	106	2	1	3035 m	3351 m
ETAPE 2	148,573	90,700	35	70	3	1	2044 m	1728 m
ETAPE 3	124,236	71,203	37	54	3	1	1205 m	1205 m
TOTAUX	613,675	323,864	138	311	11	5	9208 m	9208 m

ZONE « ETALONNAGE »

Départ aller

Distance panneau / Distance poteau clôture (point rouge) = 1,181 km

Arrivée aller

**ETALONNAGE
METRAGE**
Réalisé avec un
Porsche Cayenne
Équipé d'un Trip
BLUNIK
Sonde sur roue
avant droite avec
2 plots

Dans la rue Dieudonné DUBOIS vers GEOPARC, située très proche de la ville, mais très courte. GPS : 48.292550° / 6.928308°

Départ retour

Prise de mesures
en suivant à 30/40
centimètres le bord
matérialisé de la
route

Arrivée retour

Distance poteau (point rouge) / Distance plot jaune = 1,192 km

Le Road Book :

Voir modèle sur notre site www.oscar-racing.fr rubrique « **Vosges Classic** » puis voir dans « *documents* »

- Il se lit du **haut vers le bas**
- **Distances** « Partiel » & « Total » indiquées au mètre
Exemple : 1,483 = 1 kilomètre 483 mètres
- **Il n'y a pas** de cases décalées ou inversées
- **Il n'y a pas** de cartographie
- **Il n'y a pas** de fléché allemand ou arêtes de poisson
- Les temps impartis sont très larges et permettent de vous **arrêter aux contrôles** de ravitaillement
- Les **C.P** (Contrôle de Passage) sont enregistrés par points G.P.S
- Un maximum d'indications de sécurité y sont mentionnées (respectez-les)

ZONES DE REGULARITE

2 Types de Départ

Soit avec commissaires

Il sera donné toutes les minutes par les commissaires suivant la présentation des voitures sur la ligne de départ. Horloge Satellite



Soit en autostart

Aucun commissaire présent,

La ligne de départ sera matérialisée sur le road book (panneau indicateur, repère,

Exemple : Vous vous présentez au lieu indiqué à 15 h 05' 18" votre départ sera à 15 h 06' 00 .

Bien évidemment cette heure sera **celle de l'organisation** que vous aurez auparavant **programmée** dans votre montre ou horloge.

Pour la sécurité nous vous demandons **de mettre au départ vos warnings** pour vous signaler aux autres usagers



Pour des raisons de sécurité et de gêne il sera **INTERDIT** de stationner à moins de **100 m** de la ligne de départ de la Z.R.

Si l'infraction est relevée par les commissaires ou enregistrement « localisation », vous pourrez être pénalisé **de 50 points**.

Le chronométrage à la seconde ainsi que les classements seront assurés par des sociétés agréés par la F.F.S.A

« V.D.S Racing & Patrick Soft »

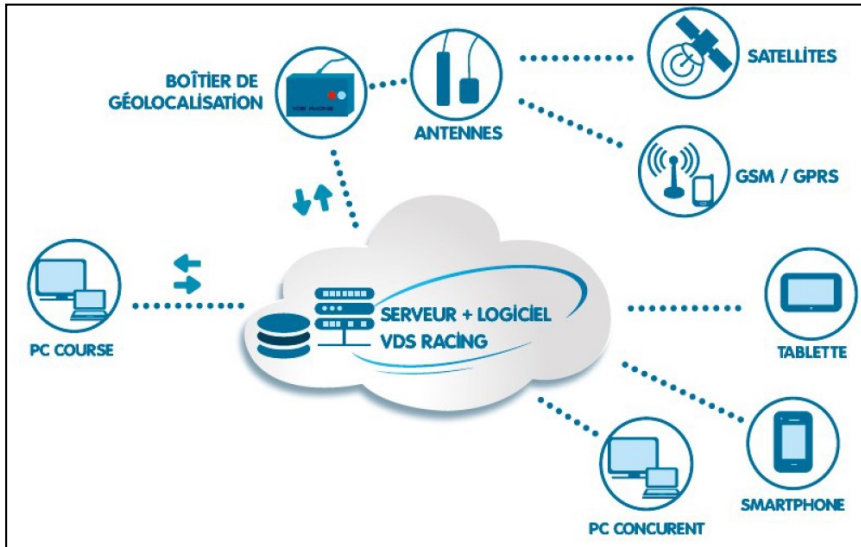
Les G.P.S installés dans les véhicules ne nécessiteront aucun branchement spécifique (voir page suivante)

CHRONOMETRAGE & GEOLOCALISATION

Aux vérifications administratives une caution de 300 € vous sera demandée suivant formulaire de caution (voir sur site) elle sera restituée à la remise du matériel, chaque participant disposera de :

1 Boîtier GPS avec batterie interne + Cable connexion USB pour recharge

Voir document GEOLOCALISATION notice d'Installation



Boîtier GPS, GSM/GPRS



Pour des raisons de sécurité et d'obligation, nous avons choisi ce nouveau système (recommandé par les Préfectures) qui **nous et vous** permet de :

- Faire un suivi (en direct) de chaque véhicule par géolocalisation
- Générer une alerte au PC course en cas d'immobilisation (panne) ou excès de vitesse
- Conserver un historique du parcours et vitesses des équipages
- Afficher et sauvegarder les alertes de comportement routier (dépassement vitesse)
- Calcul de temps, chronométrage,
- Chronométrage par points virtuels avec mesurages au sol
- Diffusion d'informations en temps réel
- Consultation des résultats en temps réel avec l'application que nous vous indiquerons à télécharger sur votre smartphone
- Points de chronométrage & C.P illimités

FAITES-VOUS
SUIVRE EN TEMPS RÉEL ...
NOUVEAU

... pendant le RALLYE !
PAR VOTRE ASSISTANCE, VOS SPONSORS, VOTRE FAMILLE

Visualisation en direct depuis un ordinateur :

- votre positionnement
- votre vitesse en temps réel
- le statut du véhicule : arrêt, déplacement
- Les liaisons, ES, départs, arrivées ...
- Cartes : Streets, Physical, Satellite, Hybride, Street View

+ Depuis un Smartphone ou tablette

- votre positionnement
- votre vitesse en temps réel

OFFERT PAR OSCAR RACING

REPLAY de votre course

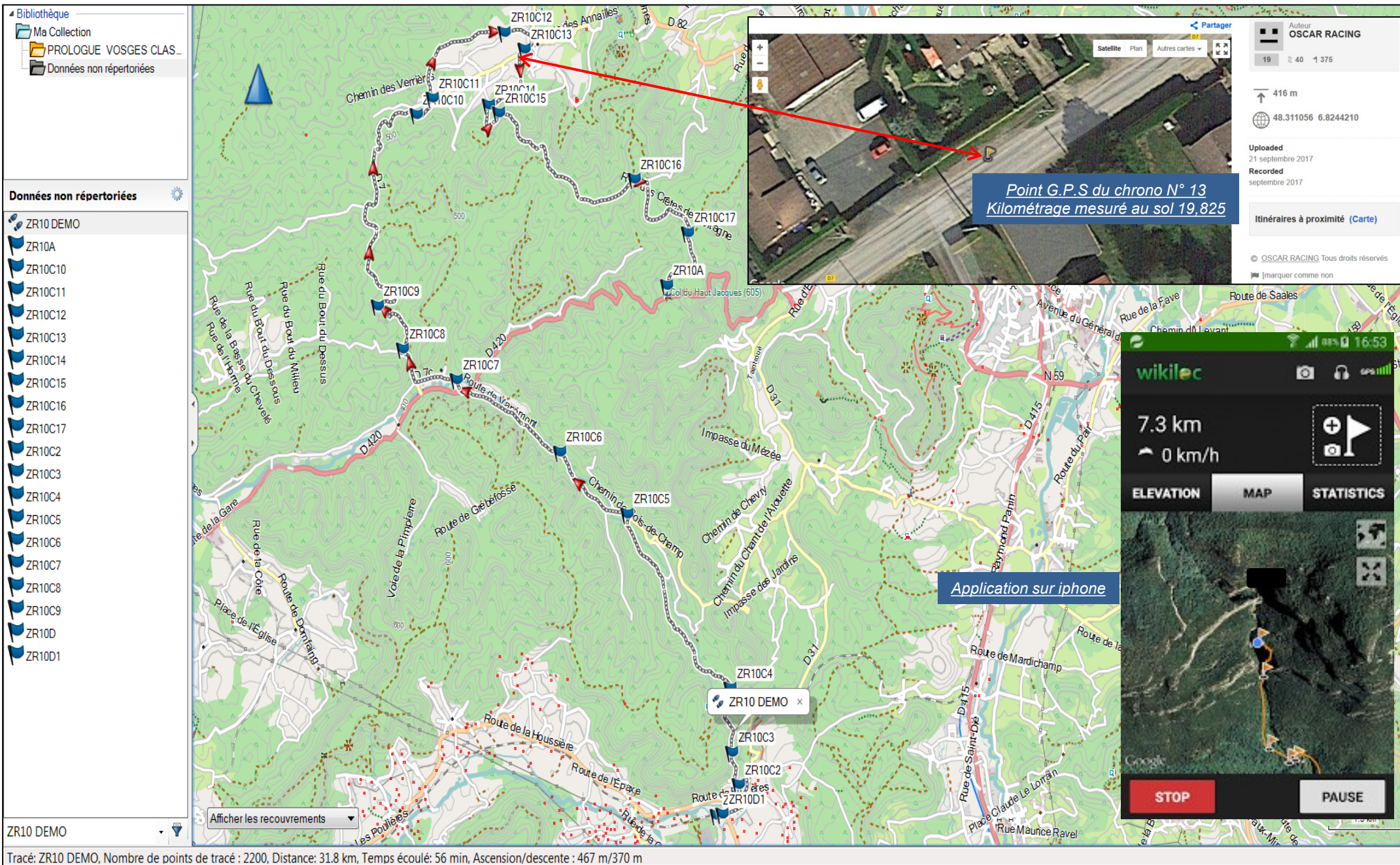
Grâce à la fonction magnéscope vous pourrez sur votre PC retracer la totalité de votre rallye avec toutes vos vitesses (liaisons et ES)

Tarif : 10 € ←

Accès illimité et nombre d'utilisateurs illimité toute la durée du Rallye + Replay disponible 1 semaine après le Rallye.

Remise d'une notice explicative et de vos identifiants personnels lors des vérifications administratives.

EXEMPLE DE TRACES & POINTS G.P.S DANS ZONE DE REGULARITE



INFORMATIONS SUR ZONES DE REGULARITE N° 2 & N° 5

Dans la Zone de Régularité N° 2 du samedi matin, des travaux importants sont en cours dans la traversées d'un village
En accord avec Monsieur Le Maire, un feu clignotant sera mis en place et la priorité de passage sera dans votre sens.
Rien ne change au niveau de la moyenne imposée :

Panneau entrée village / Panneau sortie village = 27,30 km/h

Attention nous mettrons ce secteur **sous contrôle de vitesse** en géolocalisation

Dans la Zone de Régularité
N° 5 du samedi matin.
Après avoir fait demi tour sur le
parking la ligne de départ se situe
au **point rouge sur le poteau
béton**.

